



EN DIRECT



DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE ERDF

CCE DU 9 JUIN 2016 DÉCLARATION LIMINAIRE... OU POURQUOI LA CGT NE SIÉGERA PAS ! LE TEMPS EST À L'ACTION.

Monsieur le Président,
Comme vous le savez, les membres de notre délégation sont aujourd'hui pleinement investis dans les actions menées par nos syndicats et organisations territoriales contre le projet de loi Travail. C'est notre priorité.
En effet, malgré la propagande anti CGT menée dans les médias par le gouvernement, le Medef et leurs alliés, les salariés ont bien compris que ce projet venait s'ajouter à l'arsenal législatif organisant la régression sociale dans notre pays composé de l'ANI « loi de sécurisation de l'emploi » de 2013, de la loi Rebsamen et de la loi Macron...

la suite p2

BILAN DE L'EMPLOI 2015, GPEC 2016-2018

36 815 salariés en 2015, en progression de 299 agents par rapport à 2014.

La CGT se félicite de cette progression constante des effectifs d'ERDF depuis 2011 qui devrait se poursuivre en 2016. Mais l'analyse conduit à une appréciation plus nuancée...



lire p3

L'appréciation CGT sur les sujets à l'ordre du jour

La direction d'ERDF se refait un nom et son logo pour **300 MILLIONS D'EUROS**



**CHANGEMENT DE MARQUE
EDF
DEVIENT
ENEDIS :
+ DE 300
MILLIONS
JETÉS
PAR LA
FENÊTRE**

lire p3

ORIENTATION GÉNÉRALE DE FORMATION (OGF) 2017-2019

Pour la 2^e année consécutive, les orientations générales de formation 2017-2019 d'ERDF/Enedis sont plus synthétiques, plus stratégiques, plus opérationnelles et prescriptives...

lire p4



LINKY, REX DE LA TRANCHE 1

Malgré les remarques émises lors du CCE d'avril, il y a toujours des écarts entre le REX de la tranche 1 présenté par la direction et la réalité...

lire p3



CICE

Comme l'année dernière, la CGT condamne ce cadeau fiscal de 49,8 millions d'euros offert par le gouvernement à ERDF/Enedis.

lire p4



Suite de la déclaration liminaire.

>> C'est pourquoi **la CGT compte bien poursuivre son action au plan national comme au local, sans se laisser impressionner par les menaces et pressions.** La CGT assume les blocages actuels de l'activité économique du pays dont le gouvernement, par son intransigeance et son entêtement, porte seul la responsabilité.

À Enedis, de la même manière, la CGT revendique pleinement les actions menées à partir du moment où elles sont décidées collectivement, avec le personnel... N'en déplaise à notre président plus prompt à « condamner » dans une lettre adressée à tous les salariés ce qu'il appelle de « graves écarts de comportement » qu'à faire cesser la propagande de certains RH dans les unités qui font la publicité du projet de loi Travail contre toute déontologie. Rappelons aussi à notre président que ce sont ces mêmes salariés qui luttent et contestent la loi Travail qui se mobilisent à chaque événement climatique pour rétablir les usagers, comme aujourd'hui dans la région parisienne.

Ce sont eux qui portent les valeurs du service public et non ceux qui s'en gargarisent dans leurs discours mais en organisent depuis des années la casse.

Les salariés ont bien mesuré que la CGT reste dans notre pays le pivot de la contestation sociale et de la défense du modèle social français.

Dans notre entreprise aussi, la CGT est le seul rempart contre des accords collectifs au rabais. La CGT refusera toujours de signer des accords qui actent des reculs sociaux ou désapprouvés par le personnel.

Parce que nous représentons aujourd'hui plus de 50 % des salariés, nous pouvons et nous n'hésitons pas à dénoncer les projets nuisibles. Ils ne peuvent alors être imposés aux salariés. Cette majorité, c'est avant tout l'assurance que les nombreux accords signés et concertations menées débouchent toujours sur du « plus » pour les salariés, apportent du progrès, voire des droits nouveaux.

En novembre, à l'occasion des élections de représentativité, les salariés auront à décider s'ils veulent que cette situation persiste ou s'ils prennent le risque de confier « les clefs du camion » à ceux qui abdiquent devant les prétentions des organisations patronales ou du gouvernement. Sur le plan national comme (malheureusement) dans les entreprises, ce sont eux qui valident depuis des années des reculs dans tous les domaines, par exemple pour les retraites.

Le choix des agents en novembre aura donc de lourdes conséquences.

CCE DU 9 JUIN 2016 DÉCLARATION LIMINAIRE... OU POURQUOI LA CGT NE SIÉGERA PAS ! LE TEMPS EST À L'ACTION

En effet, au vu de la situation grave que traverse le Groupe EDF, le risque de suppressions d'emplois massives n'est plus un fantôme.

Nous savons que le Groupe fait dès à présent pression sur ses filiales pour réaliser de fortes économies. Elles se feront sur le dos du personnel, elles se traduiront en « modération » salariale, en baisse des moyens pour réaliser correctement son travail, en dégradation des conditions de travail, en nouvelles réorganisations avec des risques de fermetures de sites de travail, en nombre d'emplois.

Dans le même temps, la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui vient d'ouvrir les négociations sur le prochain tarif de la distribution d'électricité, exigera encore des gains de productivité sur les emplois et les salaires, comme elle l'a fait l'année dernière pour GRDF.

Le contexte est donc lourd de menaces, et à l'aide des outils que se forgent le gouvernement, le Medef et leurs alliés, nos employeurs auront les moyens de remettre sur le tapis la question du temps de travail, des organisations, de l'emploi, du salaire.

Tous les salariés sont donc concernés, quel que soit leur collègue ou domaine d'activité : aménagement du temps de travail, décompte du temps d'astreinte, taux de majoration des heures supplémentaires, conditions du forfait jours, rémunération de la disponibilité, etc.

Pour toutes ces raisons, la délégation CGT du CCE Enedis a décidé de ne pas siéger aujourd'hui, et appelle les salariés à amplifier les mobilisations actuelles.



Nous profitons enfin de l'occasion pour dénoncer la manière dont a été réalisé l'ordre du jour de cette séance.

En rupture avec les usages de l'organisme, la direction a décidé unilatéralement de mettre 6 dossiers en débat en sus de la séance supplémentaire obligatoire sur les comptes du CCE, à la place des 4 sujets maximum habituels. **C'est inacceptable** et c'est la raison pour laquelle le secrétaire du CCE a refusé de signer cet ordre du jour. En effet, traiter sérieusement des dossiers en CCE impose un minimum de temps pour pouvoir les analyser et pour permettre le débat. Là, ce n'est pas le cas. **La direction se « débarrasse » volontairement des sujets et se contente d'un « passage en CCE » pour la forme.** C'est une nouveauté qui doit nous faire réfléchir et n'augure rien de bon pour l'avenir.

En tout état de cause, la CGT n'accepte pas d'être réduite de la sorte au rôle de faire-valoir de la direction.

C'est pourquoi, au vu de l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour, qui intéressent les salariés et devraient faire l'objet d'un réel débat, nous vous demandons leur report à une séance ultérieure.

Le report n'est pas accepté... Directions et certaines organisations syndicales poursuivent leur « dialogue » en toute connivence... C'est tellement plus simple de rester dans un « entre-soi » sans la CGT plutôt que dans la rue avec les salariés...

CHANGEMENT DE MARQUE EDF DEVIENT ENEDIS ; + DE 300 MILLIONS JETÉS PAR LA FENÊTRE

Suite à l'injonction de la Commission de régulation de l'énergie (CRE),
ERDF change de nom et va payer l'addition.

La CRE demande à ERDF/Enedis de réaliser des gains de productivité, des économies sur l'emploi, les salaires, et dans le même temps gaspille l'argent des usagers : **c'est un scandale !** Pour la CGT, la CRE ne sert qu'un objectif, celui de la libéralisation du secteur de l'énergie. Il est temps d'arrêter cette institution parasite.

Il faut effacer la CRE !

Pendant ce temps-là, la direction polémique sur le coût de ce changement de nom pour éviter le vrai débat : une appellation qui ne fait plus référence à nos valeurs de service public national, casse notre identité !



En lançant une grande campagne de désinformation, la direction veut éviter que les salariés exigent leur dû :

**+ de 300 millions,
c'est 5 NR pour tous, tout de suite !**

ALERTE ENFLEMENT

300 MILLIONS D'EUROS ↓ ENEDIS

La direction d'ERDF a été vue en compagnie d'un nouveau logo et d'un nouveau nom dont les usagers financeront le coût exorbitant !

SI VOUS ÊTES RÉVOLTÉS PAR DE TELS FAITS, N'AGISSEZ PAS SEUL !
prévenez immédiatement tout votre entourage
rejoignez la lutte dès
que vous le pouvez !

 www.fime-cgt.fr



BILAN DE L'EMPLOI 2015, GPEC 2016-2018

POUR AVIS



36 815 salariés en 2015, en progression de 299 agents par rapport à 2014. La CGT se félicite de cette progression constante des effectifs d'ERDF depuis 2011 qui devrait se poursuivre en 2016.

Mais l'analyse conduit à une appréciation plus nuancée : alors que l'activité et les besoins sont soutenus dans l'opérationnel, ce n'est pas là où vont les affectations !

Ainsi la part de l'exécution (30 %) et de la maîtrise (54,7 %) est une fois de plus en baisse. Ce léger tassement se fait au profit d'un collège cadre qui poursuit sa croissance (+0,6 %, soit 15,3 % de l'effectif) : la direction fait valoir la technicité croissante de nos métiers et de nouvelles activités pour justifier cette évolution... Certes, c'est une réalité, mais elle n'explique pas tout !

En réalité, c'est l'inflation des effectifs des fonctions centrales que nous constatons : chaque direction nationale veut toujours plus de collaborateurs pour asseoir son pouvoir ! Au point que certaines équipes sont dignes d'une armée mexicaine...

Le résultat ? D'un côté des équipes et leur management de proximité surchargés, de l'autre des équipes surdimensionnées. Ceci n'est pas bon, ni pour ERDF, ni pour les cadres de l'entreprise.

La CGT demande leur redéploiement sur le terrain, en support des équipes opérationnelles, ainsi qu'un juste dimensionnement des entités centrales. La CGT demande à la direction de respecter son engagement d'un meilleur équilibre et du retour à un taux d'encadrement de 10 %. C'est la condition pour, d'un côté, une fonction de cadre plus légitime qui fait sens et mieux reconnue... Et, de l'autre, pour des ressources accrues dans les collèges maîtrise et exécution.



La direction d'Enedis fait porter un risque lourd à l'entreprise : il y a fort à parier que la CRE et les adversaires du modèle ERDF pointeront du doigt le gaspillage de l'argent des usagers ! Seules des visées clientélistes et électoralistes peuvent conduire certains à clamer le contraire : attention aux conséquences demain !

LINKY, REX DE LA TRANCHE 1 POUR INFORMATION



Malgré les remarques émises lors du CCE d'avril, il y a toujours des écarts entre le REX* de la tranche 1 présenté par la direction et la réalité. Un REX ne doit pas être un outil forgé pour « la cause » !

Nous prenons comme une provocation et un mépris vis-à-vis des agents qui se sont investis dans les zones pilotes la phrase rajoutée par la direction : « qu'il appartient au management local d'apprécier les mesures à retenir pour prendre en compte l'investissement des agents »... Et cela alors que depuis le début, la CGT exige une reconnaissance particulière pour ces agents qui ont fortement contribué au déploiement du projet et ont dû faire face à de nombreuses surcharges de travail.

Par ailleurs, des directions locales invoquent les futures baisses d'activité liées à LINKY, qui ne sont pas d'actualité et restent à démontrer, pour justifier des suppressions de postes. Et cela alors que le REX indique 280 emplois supplémentaires directement liés à LINKY à l'horizon 2020 !

La CGT exige donc le maintien de ces emplois et que la direction nationale clarifie les choses partout et pour tous !

* REX : retour d'expérience

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION (OGF) 2017-2019

POUR AVIS

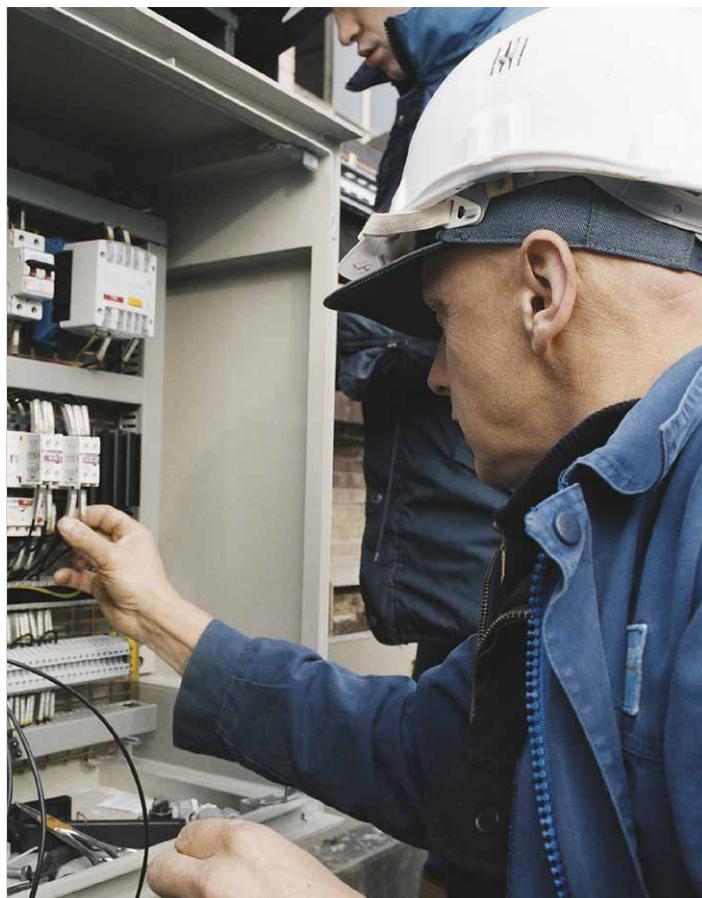
Pour la 2^e année consécutive, les orientations générales de formation 2017-2019 d'ERDF/Enedis sont plus synthétiques, plus stratégiques, plus opérationnelles et prescriptives... donc plus faciles à exploiter par le management et la filière RH, dans les unités, pour construire leur plan de formation.

Ces OGF s'inscrivent en cohérence avec la stratégie d'Enedis, son plan à moyen terme et sa GPEC. Elles doivent aussi s'apprécier au regard de tout ce qui a récemment « bougé » dans le domaine de la formation :

- Le bilan formations professionnelles continues 2015, fait apparaître une nouvelle hausse des volumes de formation.
- La création d'une direction de la formation et de la professionnalisation avec pour objectif un meilleur pilotage de la formation.
- La volonté de maintenir durablement des dispositifs de formation promotionnelle, en particulier à l'initiative du salarié, et des dispositifs de formation accompagnant la promotion.

Pour autant, il reste des insuffisances et des points de désaccord :

- Malgré le caractère prescriptif de l'avenant n° 2 à l'accord de Branche IEG sur la formation, ces OGF ferment la porte aux évolutions attendues autour de l'entretien professionnel.
- La notion de salarié « co-acteur de son parcours » disparaît alors qu'il s'agit d'un point majeur. Nous peinons à croire à un oubli de la direction car les propositions écrites de la FNME-CGT ont été ignorées.
- Au-delà des engagements de volume, aucune volonté d'améliorer les aspects qualitatifs liés à l'alternance, malgré nos interpellations répétées.
- Le volet « Santé-Sécurité » construit autour de l'individu et de son comportement a pour premier objectif de dédouaner l'employeur de ses obligations en matière de protection des salariés.



Enfin, nous notons de manière récurrente un réel décalage entre les orientations générales de formation décidées « à la Tour Blanche » et leur mise en œuvre concrète sur le terrain.

L'appréciation CGT des OGF 2017-2019 d'ERDF/Enedis est négative.

CICE (CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI)

POUR AVIS

Comme l'année dernière, la CGT condamne ce cadeau fiscal de 49,8 millions d'euros offert par le gouvernement à ERDF/Enedis.

Les déclarations d'intention formulées par l'entreprise sur l'usage de cet argent n'engagent que ceux qui y croient...



**49,8 millions d'euros,
soit 1 100 ETP***

ou + de 25 000 NR !

À qui profitent ces millions d'euros ?

Certainement pas aux salariés !!!

**Une raison de plus pour exiger
une revalorisation des salaires !**

Appréciation négative de la CGT.

*ETP : équivalent temps plein.

